

Direction Territoriale Bassin de la Seine

UTI Loire

RÉÉQUILIBRAGE DU LIT DE LA LOIRE ENTRE LES PONTS- DE-CÉ ET NANTES – PHASE 1

MISSION EM2

COMPTE-RENDU D'ATELIER DE CONCERTATION (SERIE 2) LE-FRESNE-SUR-LOIRE

01/07/2015



setec
hydratec

setec
organisation



MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Indice d'évolution	Date de version	Modification / commentaires	Faite par
v1	29/07/2015	Relecture VNF – GIPLE	Anton KITANOV-DOUTRELEAU Agnès Le HEN Benoît CORTIER

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Sommaire

SOMMAIRE	2
FICHE DE SYNTHÈSE	3
OBJET DU DOCUMENT	3
1. ORDRE DU JOUR	4
2. ECHANGE AYANT FAIT SUITE A LA PRESENTATION DU PROJET	7
3. SYNTHÈSE DES THÉMATIQUES PRINCIPALES DES ÉCHANGES DU 1^{ER} ATELIER	10
4. RESTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES	14
4.1 GROUPE DE TRAVAIL ACTIONS ET AMÉNAGEMENTS	14
4.2 GROUPE DE TRAVAIL USAGES ET ACCÈS ET RISQUES ET IMPACTS	15
5. COMPTE-RENDU DE L'ÉCHANGE EN PLENIÈRE SUITE AUX RESTITUTIONS DES RAPPORTEURS	16
6. ANNEXE 1 : PRESENTATION PROJÉTÉE EN SEANCE	19
7. ANNEXE 2 : LISTE DE PRESENCE A L'ATELIER	20

Fiche de synthèse

Projet	Projet N°3 , secteur géographique du Fresne-sur-Loire
Date	01/07/2015
Lieu	Le-Fresne-sur-Loire
Organisateurs/intervenants	<p><u>VNF</u> :</p> <p>Nicolas Pichon, Chef de l'UTI Loire Jean-Pierre Coulon, Chargé d'opération</p> <p><u>GIP Loire Estuaire</u> :</p> <p>Pierre Bona</p> <p><u>Assistant au maître d'ouvrage (AMO)</u> :</p> <p><i>Volet techniques et environnementaux</i> :</p> <p>Benoît Cortier, directeur de mission (Hydratec) Agnès Le Hen, experte environnement (Aquascop)</p> <p><i>Volet concertation</i> :</p> <p>Anton Kitanov-Doutreleau, animation de la concertation (Setec Organisation)</p>
Nombre de participants	11 (cf liste de présence en Annexe 2 - §7)
Présentation diffusée en atelier	Cf Annexe 1 - §0

Objet du document

Le présent document constitue le compte-rendu de l'atelier du 01/07/2015 au Fresne-sur-Loire concernant le projet n°3 – Réaménagement des seuils du Fresne – dans le cadre de l'opération de rééquilibrage du lit de la Loire entre les Ponts-de-Cé et Nantes. Il s'inscrit dans la suite de l'atelier précédent ayant eu lieu le 27/05/2015.

1. *Ordre du jour*

Anton KITANOV-DOUTRELEAU, Setec Organisation, présente l'ordre du jour de la séance – qui fait suite à un précédent atelier ayant eu lieu le 27/05/2015 – et les « règles du jeu » de l'atelier.

Il est proposé une séance en trois temps :

- Un délai d'un mois s'étant écoulé depuis la séance précédente et de nouveaux participants ayant rejoint la démarche depuis l'atelier précédent, un 1^{er} temps (en plénière) est consacré à une présentation synthétique (cf **§6**) :
 - de l'opération ;
 - de la démarche de concertation et des ateliers menés dans l'optique de l'élaboration des programmes détaillés ;
 - des interlocuteurs ;
 - de l'objectif de ce 2^e atelier et de l'ordre du jour.
- Le 2^e temps de l'atelier est composé :
 - d'une présentation (en plénière) de la synthèse des échanges ayant eu lieu lors de l'atelier précédent et d'une proposition de regroupement des sujets en trois thématiques principales (cf **§6**) : (i) actions et aménagements, (ii) usages et accès, (iii) risques et impacts – l'objectif étant de structurer la suite des échanges et de pouvoir former des groupes de travail traitant chacun de façon privilégiée, une des trois grandes thématiques dégagées ;
 - d'un temps en groupes de travail plus réduits, dont l'objectif est d'approfondir de façon privilégiée chacune des thématiques et les sujets associés, d'en identifier de nouveaux, et plus généralement de favoriser l'échange libre entre les participants afin de croiser les compréhensions, perceptions, questionnements et propositions respectives des participants concernant le projet.

Ce travail est effectué sur la base d'un document de synthèse du 1^{er} atelier fourni à chaque groupe de travail (cf **§3**), et nécessite la désignation par chaque groupe de travail d'un rapporteur en vue de la restitution ultérieure à l'assemblée des travaux du groupe.
- Le 3^e temps de l'atelier est consacré à la restitution plénière, par chaque rapporteur, des réflexions et échanges ayant eu lieu au sein de son groupe. Ce temps est ensuite l'occasion d'un échange libre pendant lequel les participants peuvent réagir aux différentes restitutions et également proposer de nouveaux sujets.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Le déroulé de la séance est donné dans le **Tableau 1**. Il est à noter que le minutage correspond au déroulement *réel* de la séance et diffère du déroulement *prévisionnel* indiqué dans la présentation projetée en séance (cf §6). En effet, lors de l'atelier, les échanges et discussions en groupes de travail se sont révélés riches et fournis et il a été décidé de prolonger le temps accordé à cette phase de travail pour en tirer le plein bénéfice.

Minutage (2h30)	Séquences de la 2 ^e série d'ateliers	Prise de parole
1^{er} temps		
5min	Accueil, contexte de l'atelier, présentation des interlocuteurs et de l'ordre du jour	VNF/Setec
5min	Présentation globale de l'opération	VNF
5min	Présentation du projet	Setec
2^e temps		
15min	Restitution et synthèse des échanges du 1 ^{er} atelier, proposition de regroupement des sujets en grandes thématiques	Setec
45min	Approfondissement des thématiques et groupes de travail	Participants
10min	<i>Pause</i>	
3^e temps		
1h	Restitution des échanges des groupes de travail et partage des analyses, propositions et questionnements	Participants
5min	Conclusion : - Présentation de la suite du calendrier - Remerciements	VNF/Setec

Tableau 1 – Déroulé de l'atelier

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

*

2. Echange ayant fait suite à la présentation du projet

Un échange a fait suite à la présentation du projet par Benoît CORTIER, AMO :

Jean-René THIBAUT, DDTM de Loire-Atlantique et Commune de Saint-Florent-le-Vieil, demande que les actions situées en aval soient présentées.

Nicolas PICHON, VNF, revient sur la présentation des 3 projets de l'opération situés en aval du Fresne-sur-Loire :

- L'aménagement de Bellevue a pour objet d'obtenir un premier effet, de nature hydraulique (rehaussement de la ligne d'eau en amont de l'aménagement), entraînant un deuxième effet, de nature hydrosédimentaire (dépôt de sédiments sur la zone dont la ligne d'eau a été rehaussée) ;
- Sur le secteur d'Ancenis :
 - Remodelage d'une centaine d'épis en capitalisant sur l'opération similaire déjà réalisée sur 80 épis entre La Pointe et Chalonnes-sur-Loire ;
 - Ouverture du bras de l'île Neuve-Macrière (présentant un stock de sédiments important) et rechargement du bras principal (actuellement étroit et profond) ;

En outre, il a également été identifié deux gisements stratégiques de sable au niveau de à Mauves-sur-Loire et Oudon ; ceux-ci pourraient faire l'objet de remodelage d'épis dans une deuxième phase (après 2023).

Enfin, il n'y a pas d'action programmée dans cette première phase sur le secteur situé en amont du Fresne-sur-Loire car celui-ci a déjà fait l'objet de remodelage d'épis et présente une incision du lit plus réduite. D'éventuelles actions dans une deuxième phase pourraient être déterminées en fonction des résultats du suivi de son évolution.

Jean-Baptiste GLOTIN, Comité pour la Loire de Demain (CLD), estime que des stocks d'enrochements représentant de véritables « carrières » pourraient être mises à profit dans le cadre de l'opération si l'on remodelait/démantelait des épis situés en amont vers Montjean-sur-Loire.

Nicolas PICHON, VNF, indique qu'ils pourront toujours être mis à profit lors de la deuxième phase.

Jacques BIRGAND, Comité pour la Loire de Demain (CLD),

- suggère qu'il soit effectué un inventaire des seuils historiques (exemple : seuils naturels situés en amont d'Anetz) et que les pêcheurs professionnels pourraient

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

utilement apporter leur connaissance du secteur. Il ne faudrait donc pas forcément se donner une limite de périmètre : des zones ponctuelles situées hors du périmètre pré-établi pourraient également faire l'objet d'aménagement ;

- avertit qu'il est important de réfléchir en termes de vitesses, et pas uniquement en termes de pentes car les approches sont nécessairement complémentaires.

Christophe DOUGÉ, Conseiller Régional,

- fait part du constat que le seuil ne joue plus son rôle par rapport à son objectif initial et que l'impact paysager n'est pas apprécié ;
- indique qu'il est favorable à une suppression de boudins bien avant 2018, permettant un suivi rapide de ses conséquences.

Nicolas PICHON, VNF, indique que l'orientation de réaménagement des seuils du Fresne proposée en atelier implique des contraintes réglementaires (élaboration puis instruction de dossiers administratifs notamment au titre de la Police de l'eau) ayant un impact direct sur le calendrier laissant peu de marge par rapport à 2018. En revanche, si l'orientation changeait, une opération limitée à une suppression des boudins serait soumise à des contraintes réglementaires plus légères car la réversibilité de l'aménagement (possibilité de démontage des seuils) avait été prévue lors de la création des seuils expérimentaux.

Pierre BONA, GIP Loire Estuaire, indique que dans un tel cas, il faudrait tout de même déterminer un « état initial » par rapport auquel effectuer le suivi, et que cela prendrait également du temps.

Christophe DOUGÉ, Conseiller Régional, estime qu'une intervention en 2018 serait trop tardive.

Yann NICOLAS, Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques du Maine-et-Loire, demande quel volume de sédiment avait été remobilisé avec l'opération expérimentale de création des seuils du Fresne (2002-2003) et sa traduction en termes de hauteur.

Pierre BONA, GIP Loire Estuaire, indique un ordre de grandeur de 500 000 m³ sur 12 ans (2001-2013).

Benoit CORTIER, AMO, indique qu'en théorie, la perte de charge de 50 cm apportée par les seuils du Fresne) devrait se traduire à long terme par une hauteur équivalente de de réengrèvement, Dans la pratique, le réengrèvement diminue vers l'amont.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Michel LIETOUT, Sauvegarde Loire Angevine, indique que le sujet des fosses avait été évoqué lors de l'atelier précédent et s'interroge au sujet de l'impact sur la navigation.

Benoit CORTIER, AMO, estime qu'en cas de suppression des boudins, les fosses pourraient se combler naturellement car ces fosses étaient apparues du fait de la contraction engendrée par la création des seuils.

*

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

3. Synthèse des thématiques principales des échanges du 1^{er} atelier

La synthèse ci-dessous présente une proposition de regroupement, par grandes thématiques, des sujets abordés lors de l'atelier précédent.

Cette synthèse est présentée sous le format suivant :

THEMATIQUE

Sujet n°1. Question ou point porté à l'attention du maître d'ouvrage par les participants à l'atelier.

→ Élément de réponse fourni à ce stade par le maître d'ouvrage

Sujet n°2. Question ou point porté à l'attention du maître d'ouvrage.

→ Élément de réponse fourni à ce stade par le maître d'ouvrage

*

La synthèse proposée est la suivante :

ACTIONS ET AMÉNAGEMENTS

Situation de référence et pérennité des actions.

Quelle est la pérennité des conséquences des actions ; certains gains ont été annulés relativement rapidement (ex : courants, remontée de lignes d'eau, disparition du sable remobilisé en aval du bras de Cul-de-Bœuf dont le creusement s'accélère) ?

→ Les aménagements expérimentaux ont montré une certaine efficacité vis-à-vis du réensablement du lit en amont et de la remise en eau du bras de Cul-de-Bœuf. Cependant, les seuils se sont dégradés avec le temps et rendent nécessaires de prendre une décision sur l'intervention à mener (réparation ou suppression). Ils ne jouent actuellement plus leur rôle initial (remontée ligne d'eau de 50 cm en amont), mais le bras de Cul-de-Bœuf est néanmoins

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

bien réactivé.

Expérimentations passées. Les résultats des opérations passées de remodelage d'épis sont-ils significatifs. Toutes les leçons de l'expérimentation précédente ont-elles été tirées ?

→ A ce stade, les enseignements sont positifs (tendance au dépôt et remontée d'environ 20-30cm de ligne d'eau observées), ce qui incite à exploiter cette solution. Concernant l'opération expérimentale (projection de la diapositive de la présentation du GIP Loire Estuaire concernant le REX du remodelage des épis entre La Pointe et Chalonnes) : les données sont en cours d'agrégation et d'analyse et devraient pouvoir être connus vers fin 2015.

Objectifs. Il est souhaitable de parvenir à une conclusion/accord quant aux objectifs de l'aménagement. Un consensus ne pourrait-il pas être trouvé en posant par exemple le problème en termes de répartition de débits entre les deux bras ?

→ Dès lors que les seuils ont joué leur rôle, il conviendrait en effet de ne pas vouloir être trop intrusif dans le processus de réactivation du bras de Cul-de-Bœuf. Un scénario possible serait de démonter les boudins de géotextile existants et de réaliser en parallèle un suivi de l'évolution des deux bras. Les débats reflètent un constat partagé vis à vis des effets des seuils et de la nécessité de préserver le fonctionnement actuel en prenant soin de ne pas entraîner d'effets indésirables.

Indicateurs. Il faudrait s'accorder sur des indicateurs servant à mesurer l'évaluation a posteriori du succès des actions, et être vigilant à ne pas déséquilibrer des systèmes actuellement équilibrés et fonctionnant correctement (maintenir la qualité de fonctionnement actuel tout en prenant en compte la tendance à l'évolution si on ne fait rien).

Remobilisation du sable entre les épis. Quelle est l'opportunité/utilité de remobiliser le sable présent entre les épis ?

→ L'objectif est de mobiliser les matériaux présents dans les bras secondaires et les systèmes d'épis (marges alluviales) pour les redéposer dans le chenal principal de la Loire.

Périmètre. Le périmètre du projet est à justifier.

→ Le programme d'actions est constitué d'une action structurante à Bellevue et d'opérations de remodelage d'épis. Le remodelage d'épis a déjà été effectué, le secteur est désormais considéré comme partiellement restauré et par conséquent non prioritaire en termes d'érosion.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

USAGES ET ACCÈS

Répartition des écoulements et navigation.

Comment l'impact de la modification de la répartition des écoulements et courants entre bras principal et bras secondaire est-il appréhendé ? Pour quels objectifs ? Il y a un fort risque que la navigation soit plus compliquée (séparation des débits sans qu'un des bras ne soit privilégié).

→ Le sujet peut être analysé à 2 niveaux :

- Celui du risque/impact sur le changement de répartition des écoulements ;
- Celui de l'impact sur les usages du bras de Saint-Florent.

RISQUES ET IMPACTS

Calendrier.

Le bon respect du calendrier pour un démarrage des travaux en 2018 est très attendu.

Evolution des berges et impact sur la levée.

L'évolution des berges et une stratégie (d'acquisition) foncière sur des secteurs localisés est à penser ainsi que l'accompagnement associé.

→ La proposition est pertinente et doit relever d'une démarche globale qui ne se limite pas à la présente opération (collectivités, CEN) ; dans le cadre de la présente opération, la stratégie réglementaire de VNF ne comporte pas d'acquisitions/expropriations.

Répartition des écoulements entre les bras.

La modification de la répartition des écoulements/courants entre lit mineur et bras entraîne des dégradations des digues (exemple : à Saint-Laurent-du-Mottay en rive gauche).

Phasage du projet et ajustements.

Il est souhaitable qu'un « déroulé » de l'ensemble de l'opération soit stabilisé et partagé tout en ménageant des possibilités d'ajustement/corrections avec un suivi associé. Par exemple : ne serait-il pas plus pertinent et prudent de phaser les actions : retrait des boudins aval, puis attente/observation, puis éventuel retrait des boudins amont si cela s'avère nécessaire.

Conséquences des actions sur l'amont.

Les actions sont majoritairement situées sur des secteurs en Loire-Atlantique ; les impacts des actions concernant également le Maine-et-Loire seront à évaluer (rive gauche et en amont).

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

*

4. Restitution des groupes de travail thématiques

4.1 Groupe de travail ACTIONS ET AMÉNAGEMENTS

Rapporteur : **Jean-Baptiste GLOTIN, Comité pour la Loire de Demain (CLD).**

- Il est souhaité une adaptabilité des aménagements, pour laisser la possibilité d'adapter l'aménagement ultérieurement en fonction des résultats du suivi de l'évolution et des conséquences de l'aménagement.
- Sur quels critères la décision d'action ou non sur les fosses (comblement ou non) est-elle fondée ?
- Du génie végétal est-il prévu pour prévenir/freiner l'érosion des berges (par exemple sur l'île Meslet) ?
- Quel sera l'impact du méandrement sur la navigation et les besoins induits en termes de balisage ?
- Concernant les bénéfices de l'opération expérimentale passée, la présentation faisait état d'un bilan positif en termes de bilan sédimentaire. La perception des riverains peut cependant être différente : par exemple, les riverains constatent toujours de l'érosion entre le pont d'Ingrandes et les seuils. L'observation de la prise d'eau alimentant la piscine le montre : elle est désormais complètement hors du sable.
- Il serait utile d'étudier l'évolution des épis les plus anciens (1904) et capitaliser sur cette connaissance (évolution des cotes NGF des épis). Les bases des épis ne s'enfoncent-elles pas au fur et à mesure de la disparition du sable ? L'impression visuelle n'est-elle pas trompeuse ?
- Quelles seraient les nouvelles conditions de franchissement (navigation) après suppression des boudins ?
- L'orientation des seuils est à étudier – orientés plutôt vers l'amont ou l'aval – car elle devrait avoir un impact sur l'érosion des berges ou la création de fosses.

*

Echange ayant eu lieu suite à la restitution du groupe de travail :

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Jacques BIRGAND, Comité pour la Loire de Demain (CLD), demande si la forme/géométrie du radier des seuils n'a pas un impact sur les deux sujets liés à la franchissabilité par la navigation et à l'érosion des berges.

Nicolas PICHON, VNF, demande si tous les bateaux peuvent actuellement passer à l'étiage.

Johnny GONCALVES, VNF Exploitation, indique que le passage est possible mais compliqué.

*

4.2 Groupe de travail USAGES ET ACCES et RISQUES ET IMPACTS

Rapporteur : **Christophe DOUGÉ, Conseiller Régional.**

- Une solution de retrait des boudins en 2016 est à privilégier. Une proposition : effectuer cette intervention par voie d'eau (pelle flottante). L'intervention pourrait ainsi être directement réalisée par VNF ce qui permet de gagner du temps en s'épargnant une phase de consultation de maîtrise d'œuvre et elle ne nécessiterait pas la création de pistes et voies d'accès pour les besoins du chantier.
- Concernant l'évolution des berges, il serait utile de se procurer l'étude de danger en cours de réalisation sur la digue de Saint-Laurent-du-Mottay. Il faudrait se rapprocher de M. Thomas MAILLET, maire de Montjean-sur-Loire et président du syndicat intercommunal de levée commandant cette étude de danger.
- Le CEN manifeste son intérêt à acquérir certains terrains soumis à l'érosion naturelle (maîtrise publique des terrains permettant de privilégier une érosion naturelle plutôt que la pose d'enrochements).
- Phasage et ajustement des actions : Il est suggéré une intervention rapide accompagnée d'un suivi, permettant ainsi de déterminer s'il y a besoin d'une nouvelle intervention ultérieure sur les épis dans le cadre du Plan Loire suivant.

*

5. Compte-rendu de l'échange en plénière suite aux restitutions des rapporteurs

Johnny GONCALVES, VNF Exploitation, estime qu'une intervention avec pelle flottante est a priori faisable.

Christophe DOUGÉ, Conseiller Régional, estime qu'une telle solution permettrait un gain de temps en s'affranchissant des délais de passation de marché de maîtrise d'œuvre.

Anton KITANOV-DOUTRELEAU, AMO concertation, résume le cheminement de la réflexion entre l'atelier précédent et l'atelier de ce jour :

- La proposition initiale de remise à l'identique des seuils du Fresne (telle qu'elle a été présentée lors du précédent atelier) est tirée du constat de dégradation des seuils actuels :
 - l'aménagement expérimental initial avait démontré son efficacité vis-à-vis du réensablement du lit en amont et de la remise en eau du bras de Cul-de-Bœuf ;
 - cependant du fait de sa dégradation actuelle, l'aménagement ne remplit désormais plus son rôle initial (remontée de la ligne d'eau de 50 cm en amont) ;
 - il a donc été envisagé une remise à l'identique des seuils pour conserver les bénéfices obtenus avec l'aménagement expérimental initial.
- Au cours de l'atelier précédent, un consensus a cependant émergé sur le souhait de conserver le fonctionnement actuel, jugé satisfaisant. En particulier, le bras de Cul-de-Bœuf est bien réactivé et la répartition entre les deux bras est actuellement satisfaisante malgré le fait que les seuils ne remplissent désormais plus leur rôle initial.
- Des craintes ont également été exprimées lors de l'atelier précédent quant au risque qu'une remise à l'identique avec des seuils neufs modifie fortement la répartition des écoulements entre le bras principal et le bras de Cul-de-Bœuf et déséquilibre ce dernier à moyen terme (reprise de l'érosion) du fait de l'augmentation du débit.
- Une alternative avait alors émergé qui consisterait à démonter les boudins de géotextile existants et à réaliser en parallèle un suivi de l'évolution des deux bras sur une certaine période avant de déterminer ultérieurement la nécessité ou non de reposer des boudins neufs à l'identique.
- Un double-enjeu serait donc :
 - de vérifier la pertinence d'un tel phasage sur le plan des conséquences sur le fonctionnement de la Loire (localement, et également en prenant en compte les

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

effets en amont et en aval), afin de ne pas annuler les gains obtenus précédemment ;

- d'étudier la faisabilité d'un tel phasage sur le plan administratif pour parvenir à l'inscrire dans le présent programme : la possibilité de retrait des boudins avait été prévue lors de leur pose et ne nécessiterait pas d'autorisation administrative particulière ; en revanche la pose de boudins neufs nécessite la réalisation d'études et de dossiers administratifs associés à des délais d'élaboration et d'instruction – c'est la raison pour laquelle le début de tels travaux n'a pas été envisagé avant 2018.

Benoit CORTIER, AMO, indique qu'une nouvelle bathymétrie initiée en 2013 devrait être bientôt exploitable pour permettre d'alimenter la réflexion avec des données plus récentes.

Jean-Baptiste GLOTIN, Comité pour la Loire de Demain (CLD), se demande si la forme des boudins n'est pas facteur d'érosion en période d'étiage.

Jacques BIRGAND, Comité pour la Loire de Demain (CLD), estime que l'aménagement de 2003 avait l'objet d'une polémique et d'un certain mécontentement des riverains et des navigants du fait d'un manque de communication sur l'opération. Un réel effort de communication devrait être fait pour aborder au moins les sujets suivants : objectifs du projet, suivi des conséquences et série d'actions complémentaires à enclencher ultérieurement en fonction des résultats du suivi de l'évolution.

Jean-Baptiste GLOTIN, Comité pour la Loire de Demain (CLD), réagit au sujet des délais annoncés en cas de pose de boudins neufs à l'identique en demandant si VNF ne dispose pas de marge de manœuvre dans le cadre de ses missions de gestionnaire d'infrastructure.

Nicolas PICHON, VNF, indique que dès lors qu'il y a impact, les procédures réglementaires adéquates doivent être mises en œuvre.

Jean-Baptiste GLOTIN, Comité pour la Loire de Demain (CLD), suggère qu'il soit imaginé une certaine évolutivité de l'aménagement.

Benoit CORTIER, AMO, indique que le suivi de l'évolution doit en particulier être comparé à la situation tendancielle à long terme. En outre, des dispositions en termes de gestion et d'entretiens pourront être prévues dans l'arrêté autorisant les travaux.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Nicolas PICHON, VNF, indique que les actions d'accompagnement de la suppression des boudins sont à imaginer.

Benoit CORTIER, AMO, estime qu'il pourrait être recherché des moyens d'intégrer le caractère évolutif de l'aménagement à l'étude d'impact (décision de suppression/pose de boudins en fonction de l'évolution de la répartition des écoulements entre bras principal et bras secondaire).

Nicolas PICHON, VNF, conclut l'atelier :

- en donnant les éléments de calendrier à venir (cf §6 – Annexe 1 Présentation projetée en séance)
- en remerciant les participants et en leur indiquant qu'une restitution des deux ateliers le sera communiquée (compte-rendu, synthèse et supports de présentation utilisés en séance) ; les participants sont invités à faire part de leurs réactions, remarques ou propositions de correction (en cas d'erreur de transcription de leur intervention dans le compte-rendu) via une adresse mail qui leur sera communiquée avec les documents de restitution.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

6. Annexe 1 : Présentation projetée en séance

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

7. Annexe 2 : Liste de présence à l'atelier

Organisme	Titre	Nom	Adresse postale 1	Adresse postale 2	Num tél	Adresse Mail	Émargement
ADAPAEF 44	Président	CHAUSSON Gilles					
Agence de l'Eau Loire Bretagne	Monsieur	MOUREN Jacques	1, rue Eugène Varlin CS40521	44105 Nantes cedex 4			
Agence de l'Eau Loire Bretagne	Monsieur	LE QUILLEC Régis	1, rue Eugène Varlin CS40521	44105 Nantes cedex 4			
Agence de l'Eau Loire Bretagne	Messieurs	RIVOAL Jean-Louis	1, rue Eugène Varlin CS40521	44105 Nantes cedex 4			
Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels Maritimes et Fluviaux en Eau Douce de Loire Atlantique	Monsieur	PERRAUD Yannick MACE Didier					Présent
Association Loire et Marine			Place du Vallon	49570 MONTJEAN SUR LOIRE			
Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures	Monsieur le délégué régional ANPEI	LEBERT Alain			06		
CEN des Pays de la Loire (animateur du site N2000 et animation du contrat pour la Loire et ses annexes)		BOITARD Franck - LERAY Adeline	2 rue de la Loire	44200 NANTES	02		
Comité pour la Loire de demain	Monsieur	DURAND Emile					
Comité pour la Loire de demain	Monsieur	AUGEREAU Hugues			06		
Comité pour la Loire de demain	Monsieur	BIRGAND Jacques			06		
Comité pour la Loire de demain	Monsieur	GLOTIN Jean-Baptiste	5 m de la mairie	49123 Ingrandes	02		
Comité pour la Loire de demain	Monsieur	MENANTEAU Yves					
Commune de Ingrandes	Madame ou Monsieur le Maire		Rue de la Mairie	49123 Ingrandes sur Loire			
Commune de Le Fresne sur Loire	Madame le Maire adjointe	CROISSANT Gasselyne	4, rue de la mairie	49123 LE FRESNE SUR LOIRE	06		
Commune de Le Fresne sur Loire	MR le Maire	Michel Vallée	4, rue de la mairie	49123 LE FRESNE SUR LOIRE			excuse.
Commune de Montrelais	Madame ou Monsieur le Maire		19 rue de l'Abbaye	44370 Montrelais			
Commune de Saint Florent le Vieil	Madame ou Monsieur le Maire	THIBAUT J-René	Place de la Mairie	49410 Saint Florent le Vieil			
Commune du Mesnil en Vallée	Madame ou Monsieur le Maire		Place du Pavillon	49410 Le Mesnil-en-Vallée			
COMPA	M. Le Président		Centre Administratif Les Ursulines	44150 Ancenis			
Conseil départemental de la Loire Atlantique	Madame ou Monsieur le conseil départementale du canton d'Ancenis	YOU Nadine	Département de Loire-Atlantique, 3 quai ceineray CS 94109	44041 Nantes Cedex 1	06		
Conseil départemental de la Loire Atlantique	Madame ou Monsieur le conseil départementale du canton de Carquefou	DUBETTIER-GRENIER					
Conseil départemental du Maine et Loire	Madame ou Monsieur le conseil départementale du canton de La Pommeraye		Hôtel du Département Place Michel Debré CS 94104	49941 ANGERS CEDEX 09			
Conseil Régional des Pays de la Loire	Monsieur	DOUGE Christophe	1 Rue de la Loire	44966 NANTES CEDEX 9	06		
Conseil Régional des Pays de la Loire	Monsieur le Président	AUXIETTE Jacques	1 Rue de la Loire	44966 NANTES CEDEX 9			

Conseil Régional des PdL – Service Environnement	Madame et Monsieur	URVOY Channig / COIC Bruno	1 Rue de la Loire	44966 NANTES CEDEX 9	
DDT du Maine et Loire	Monsieur le Directeur Départemental – Unité Biodiversité	THIERRY Dominique BOISNAULT Didier	15 bis, rue Dupetit-Thouars 49047 Angers Cedex 1	49047 Angers Cedex 1	0
DDTM de la Loire Atlantique - SEE DTCE	Monsieur le Directeur Départemental	THIBAUT I. Reue	10 bd Gaston Serpette	Nantes	
Département de la Loire Atlantique – Direction économie environnement	Monsieur	BUCCO Jean-François	Département de Loire-Atlantique, 3 quai ceineray CS 94109	44041 Nantes Cedex 1	
Département du Maine et Loire – Service Environnement (ENS)	Monsieur	LUTZLER Jean-Michel	Hôtel du Département Place Michel Debré CS 94104	49941 ANGERS CEDEX 09	
DREAL des Pays de la Loire	Mme La Directrice		5 Rue Française Giroud	44200 NANTES	
École centrale de Nantes – Laboratoire de recherche en Hydrodynamique, Énergétique et Environnement Atmosphérique	Monsieur	HASCOËT Jean-Yves	École Centrale de Nantes - 1 rue de la Noë BP 92101	44321 Nantes Cedex 3	
Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Loire Atlantique	Monsieur	MOUREN Vincent			0
Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Loire Atlantique <i>Loire et Maine-et-Loire</i>	Monsieur	NICOLAS Yann			
France Nature Environnement Pays de la Loire			76 ter rue Lionnaise	49100 Angers	
GIP Loire Estuaire	Evaluation du contrat L&A	MUSARD Denis	22 rue de la Tour d'Auvergne	44200 Nantes	0
GIP Loire Estuaire	Evaluation du contrat L&A	BONA Pierre			
GIP Loire Estuaire	Evaluation du contrat L&A	CERISIER Sylvain			
LPO du Maine et Loire	M. Le Directeur		Maison de la Confluence, 10, rue de Port-Boulet	49080 Bouchemaine	
ONEMA	Délégation Loire Atlantique	SACIER Bruno	1, rue Eugène Varlin 44100 Nantes	44100 Nantes	
Pêcheur professionnel -	Monsieur	PERRAUD Yannick			0
Sauvegarde de la Loire Angevine	Monsieur	ZEIMERT Jacques	Association SOS Loire-Vivante – ERN France 14 rue Lionnaise	49100 ANGERS	
Sauvegarde de la Loire Angevine	Monsieur	LIETOUT Michel	Association SOS Loire-Vivante – ERN France 14 rue Lionnaise	49100 ANGERS	0
SGAR des Pays de la Loire	Monsieur	AUGE Bertrand	6 quai Ceineray BP 33515- 44035 Nantes Cedex 1		
SOS Loire Vivante	Madame	LEMOINE-MAULNY Estelle			0
Sous préfecture d'Ancenis	Madame la Sous préfet par interim		Allée de la Providence BP 40209 - 44150 ANCENIS		
Université d'Angers Laboratoire d'Etudes Environnementales des Systèmes Anthropisés	Directeur LEESA et Responsable EQUAM	BALLOUCHE Aziz	Université d'Angers UFR Sciences 2 Bd Lavoisier	49045 Angers cedex 01	
Université d'Angers Laboratoire d'Etudes Environnementales des Systèmes Anthropisés	Professeur des universités UMR 6554 LETG	FLEURANT Cyril	Université d'Angers UFR Sciences 2 Bd Lavoisier	49045 Angers cedex 01	0
Université de Nantes Institut de Géographie et d'Aménagement - IGARUN	Monsieur	FRITSCH Bernard	IGARUN Campus du Tertre - BP 81227	44312 Nantes cedex 3	
Université François Rabelais Géo-hydrosystèmes continentaux (GEHCO)	Monsieur	DESMET Marc	U.F.R. Sciences et Techniques Parc Grandmont	37200 TOURS	
VNF – subdivision exploitation	Monsieur	GONCALVES Johnny			

Présent
Loire. gouv. fr

[Signature]

[Signature]

Présent

[Signature]

[Signature]